



### ÉDITO

MESDAMES,  
MESSIEURS,

À la moitié de notre mandature, il nous semble important de faire un retour sur les projets réalisés et en cours de réalisation, depuis notre arrivée en 2014. Notre bilan de mi-mandat nous rend fiers du chemin parcouru avec vous et nous remplit d'enthousiasme pour la suite.

Permettez-moi en préambule, de vous formuler au nom de mon conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Dans le contexte actuel, c'est sans doute la meilleure façon pour nous, de vous démontrer notre volonté de continuer à aller courageusement de l'avant. A l'aube de cette nouvelle année, je veux à nouveau vous dire combien votre confiance nous honore et nous oblige. Les réformes territoriales, les évolutions législatives, la réduction importante des dotations de l'État, nous obligent à penser l'action publique autrement. Mais cette réalité inévitable, doit nous inciter à être encore plus solidaires. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever nos défis, à poursuivre la transformation et l'animation de notre commune.

C'est ce que nous avons fait de 2014 à 2016 et cela s'illustre pour l'essentiel au travers des pages de ce bulletin.

Je tiens aussi, à remercier les adjoints, les conseillers municipaux, pour le travail accompli, ainsi que le personnel communal toujours à pied d'œuvre. Voyez ainsi dans ces pages, autant de volonté, de motivation et de temps passé à travailler sur chaque dossier, afin de répondre le plus efficacement possible à vos attentes. Oui, car ce sont bien toutes ces forces vives et entre autre un tissu associatif ô combien dynamique qui permettent le développement et l'animation de notre Ile.

Enfin et surtout, je vous remercie tous Désiradiennes et Désiradiens de cœur ou de sang, pour votre investissement quel qu'il soit au service de notre belle commune.

Jean-Claude PIOCHE  
Maire de La Désirade



### LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE ET DE LA PLACE DU MAIRE MENDIANT

La rénovation de la Mairie est une des priorités de l'année 2017. Ce bâtiment vétuste, patrimoine de La Désirade datant d'environ 60 ans, mérite une intervention rapide.

Une volonté d'harmonie architecturale de l'ensemble des bâtiments entourant la place centrale guide nos réflexions sur les aménagements à apporter. Ainsi, seront pris en considération l'Eglise, le square, la bibliothèque municipale, l'ancien cinéma et la mairie dans le projet de rénovation du centre-ville.

L'Hotel de Ville de Beauséjour

### L'ADDUCTION EN EAU POTABLE

Nous sommes comme d'autres communes de la Guadeloupe soumis aux restrictions d'eau. Pour pallier ce problème, un projet est actuellement à l'étude pour l'implantation d'une usine de dessalement solaire sur notre territoire.

Toutes les solutions d'autonomie en matière de besoins de première nécessité et d'énergies renouvelables bénéfiques à La Désirade seront étudiées.

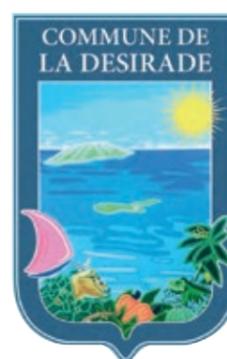
Le Conseil Régional propose des aides non négligeables à l'installation de citernes pour les particuliers. Les personnes intéressées par ce type de projet peuvent retirer un dossier en mairie.



### LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE « LA RIVIÈRE DU LEVANT »

La communauté d'agglomération la « Riviera du Levant » (ci-après CARL) est composée de : La Désirade, Le Gosier, Sainte-Anne et Saint-François. Elle est dirigée par un Conseil communautaire regroupant l'ensemble des maires de ces communes et des conseillers communautaires. Les maires conservent la gestion de leur municipalité mais mutualisent un certain nombre de compétences.

Cette collaboration aux enjeux importants est basée sur l'harmonisation des visions des élus sur chaque projet pour tenir compte des particularités. Cela est d'autant plus vrai pour La Désirade, car nous sommes la seule commune avec une double insularité qui nécessite une attention toute particulière.



Un certain nombre de compétences ont déjà été transférées, notamment la communication auprès des médias, la gestion de l'eau, des déchets ménagers, les brigades vertes, le transport routier avec les bus Karu'Lis du Syndicat Mixte des Transports. Actuellement est en cours de négociation, l'ouverture d'un office de tourisme intercommunal.

## LE BUDGET

Le budget de la commune est de 3 700 445 euros en fonctionnement et de 2 289 841 euros en investissement. La réception de fonds exceptionnels en 2015 nous a permis d'avoir une plus grande capacité d'autofinancement en 2016.

En 2015 la charge salariale était de 2 067 383,98 €, elle sera de 2 199 504 € en 2016. Le capital restant dû sur le remboursement des emprunts était de 433 739,81 € en 2015 et sera de 386 396,78 € en 2016.

La rareté des ressources impose de notre part une gestion efficace et efficiente des finances communales.

## LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DES AGRICULTEURS DE LA DESIRADE (ASAD)

Face aux difficultés rencontrées par les agriculteurs de l'île et au vu des besoins exprimés pour le développement de leur activité, nous avons souhaité les accompagner dans une démarche de structuration. Ce qui permettra entre autre de mieux répondre à la demande sans cesse croissante en produits de notre terroir.

C'est ainsi qu'après plusieurs rencontres avec la DAAF et l'ensemble des partenaires, nous avons conjointement décidé de créer un syndicat professionnel agricole de loi 1884.

Le 23 Avril 2015, lors de son assemblée constitutive ont été élus les administrateurs.

L'ASAD aura entre autre pour mission de défendre les intérêts des agriculteurs de la Désirade, de les accompagner dans la gestion

de leur exploitation, de porter et réaliser des grands projets structurants tels que la création et la gestion d'un réseau local d'eau agricole et l'adaptation des cultures et pratiques agricoles à nos spécificités géographiques et environnementales.

Mot du Président BERCHEL Raoul :

« Nous avons pour ambition de rassembler les professionnels, les personnes en phase de professionnalisation, mais aussi des amateurs et sympathisants désirant soutenir nos actions, afin que tous ensemble nous puissions créer un modèle agricole désiradien, adapté à notre terroir et respectueux de notre environnement, qui proposera des aliments et produits transformés de qualité. »

## RESTRUCTURATION DES SERVICES ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Depuis début 2016, les services communaux sont en restructuration. Une dizaine de contrats d'avenir ont été engagés et repartis au service technique, à l'OMCS, dans les services administratifs et la restauration scolaire.

Plusieurs formations ont été dispensées au cours de l'année 2016 par :

- ▶ le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour 3 remises à niveaux ;
- ▶ le Centre De Gestion pour 2 formations ;
- ▶ l'entreprise GIG pour le logiciel de courrier nouvellement mis en place en mairie.

Au niveau du parc informatique, de nombreux services ont été équipés d'ordinateurs et d'imprimantes neuves.



Repas offert par la municipalité aux agents communaux le 10 décembre 2016 à l'occasion des fêtes de fin d'année

## LES ACQUISITIONS RÉCENTES DE LA COMMUNE



### ▶ La nacelle

La nacelle est un engin qui nous permet de réaliser des travaux en hauteur. Le coût d'investissement est de 70 900 €.

### ▶ La pelleteuse et la remorque du tracteur

L'acquisition d'une pelleteuse répond à l'objectif premier de nettoyage du littoral envahi par les algues sargasses. Ce matériel nous permettra de mieux gérer nos futures interventions sur les principaux sites touchés. Nous avons bénéficié de l'accompagnement de la cellule d'appui technique de la Région pour le choix d'un matériel.

Nous rappelons que La Désirade est l'une des communes les plus exposées. L'acquisition de ce matériel nous rendra plus autonome dans la gestion de ce phénomène. L'investissement est de 129 270 €.



### ▶ La benne à ordures ménagères

Dans le cadre du transfert de compétences, la commune de La Désirade a transféré à la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » (CARL) la gestion de ses déchets et ordures ménagères.

En 2016 l'ensemble des Maires des communes membres de La CARL ont inauguré à La Désirade la benne à ordures ménagères d'une valeur de 150 000 €.

### ▶ Les défibrillateurs

Dans la même logique de prévention, la commission sécurité a travaillé sur l'installation de défibrillateurs disposés au restaurant chez Nounoune à Baie-Mahault, au restaurant La Roulotte chez Jean-Edouard Saint-Auret à Souffleur, sur la plage à Fifi et dans les bâtiments publiques.

Simple d'utilisation, ces appareils sont à disposition de tous pour intervenir en cas d'urgence en attendant les secours. Un équipement indispensable dans lequel nous avons investi 3 150 €, qu'il est utile de respecter.



### ▶ Les véhicules neufs

La commune a fait l'acquisition de deux véhicules neufs pour un montant de 34 962 €. L'un est affecté au service de la restauration scolaire et l'autre vient en remplacement du véhicule professionnel du chauffeur de la commune en Guadeloupe.

### ▶ Une tondeuse autoportée

Plus pratique pour les agents communaux chargés de l'entretien des espaces verts, cet appareil d'une valeur de 1 623 € permet d'effectuer plusieurs travaux de tonte d'herbe en hauteur.

### ▶ Les citernes

L'école primaire a été équipée de 2 citernes de 5 300 litres chacune pour pallier les problèmes liés au réseau de l'eau courante. 4 autres citernes de même contenance vont être déposées à Souffleur au bord de la route pour toute intervention rapide des Sapeurs Pompiers dans ce quartier.



## LE TRANSFERT DES DÉCHETS

La déchèterie de la Désirade installée aux Galets

Depuis Le 1er janvier 2016 la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » (CARL) compte parmi ses compétences obligatoires la « collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés ». Notre déchèterie nommée « Jacques Zamia » en l'honneur de ce précurseur en matière de protection et de sauvegarde du patrimoine environnemental désiradien, est située à la pointe des Galets. Elle est équipée pour recevoir le verre, le papier et carton, des déchets ménagers, des encombrants divers, des pneumatiques et des déchets verts. On récupère aussi, les batteries, les huiles de moteurs usagées, les piles, du petit et gros appareil ménager et un lieu spécifique de stockage de matériaux spéciaux a été mis en place notamment pour les marin-pêcheurs.

Les déchets sont triés et mis en balle (bouteilles en plastique et cannettes) afin d'être transportés par barge en Guadeloupe.

Pour aller jusqu'au bout de la démarche, la déchèterie est équipée d'un récupérateur d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques pour ses locaux.

Elle est ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 6 à 12 h et le jeudi de 11 à 17 h. Le téléphone est le :

0690 27 80 83. Une équipe dynamique vous accueille dès votre arrivée et vous conseille.

Les ordures ménagères sont ramassées deux fois par semaine le lundi et jeudi matin et les déchets verts tous les jeudis. Depuis juin 2016, ces déchets sont transférés sur la Guadeloupe. Plus de 23 points de tri sélectifs sont à votre disposition sur l'ensemble de l'île et couvrent toutes les sections.

Nous entendons avec votre participation réduire les dépenses publiques, et limiter l'impact environnemental.

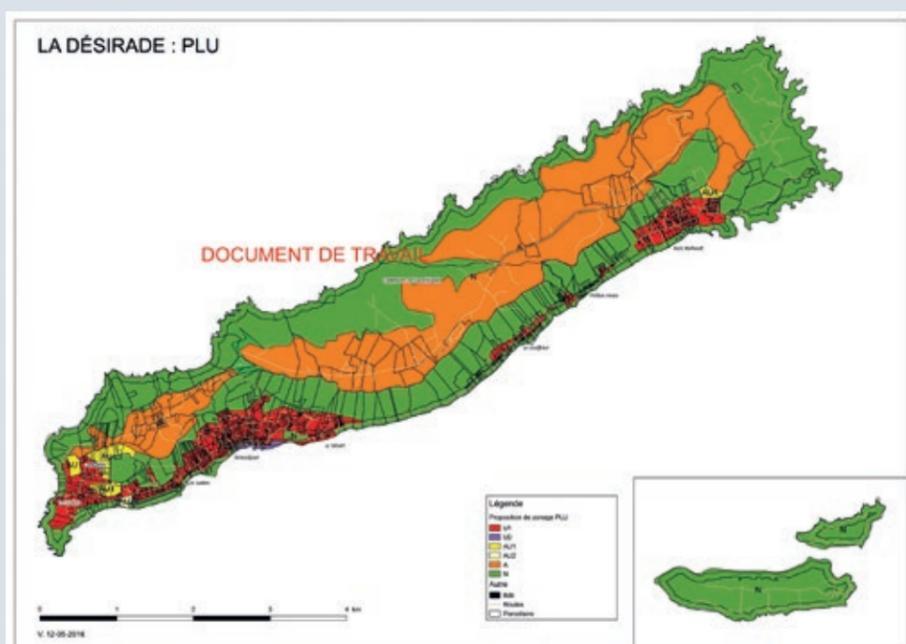
De juin à décembre 2016, 131 580 kg d'ordures ménagères, ont été ramassées ;

Durant cette même période 4 460 kg de tout venant, 7 520 kg d'emballage carton et plastique, 10 640 Kg de ferrailles, 19 890 kg d'équipements électrique et électromécanique, 4 340 kg de pneumatique, 8 453 Kg de petit appareil ménager 3 000 litres d'huiles usagers ont été récupérés sur notre île et transférés en Guadeloupe.

Votre action au quotidien pour soutenir la commune dans la protection de l'environnement et la propreté de l'île nous est indispensable.

Continuons nos efforts pour La Désirade.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME



À partir de l'année 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) permettait l'évolution du Plan d'Occupation des Sols (POS) dans les communes en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Puis, les lois Grenelle et ALUR ont apportées des éléments nouveaux pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme. Commencé en 2002, nous avons relancé en 2014, les travaux d'élaboration du PLU, accompagnés de Monsieur ROBIN du cabinet C2R Atelier d'Urbanisme et de Monsieur BAFFERT consultant en droit de l'urbanisme. Depuis lors, 3 réunions de concertation avec la population sur le PLU ont été organisées :

### À la salle des fêtes du Bourg :

- Le 28 septembre 2015, pour la présentation de l'outil PLU avec comme intervenant Monsieur Jean-Christophe ROBIN. Environ 60 personnes ont participé à cette rencontre ;
- Le 26 avril 2016, pour la présentation du pré-zonage et du projet d'aménagement et de développement

durables (PADD) avec comme intervenant Monsieur Philippe BAFFERT. Une centaine de personnes ont pu poser leurs questions.

### À la salle des fêtes de Baie-Mahault :

- Le 21 juin 2016, pour la présentation d'un nouveau zonage et des échéances du PLU, avec comme intervenant Monsieur Philippe BAFFERT. 38 personnes étaient présentes et ont participé au débat public. Les documents de travail sont consultables au bureau d'accueil de la mairie, ainsi qu'un registre destiné aux Désiradiens qui souhaiteraient faire part de leurs observations dans le cadre de l'élaboration du PLU. Les différents plans de zonage sont consultables au service urbanisme.

Le PLU doit être arrêté en 2017 par la commune. Passé le 27 mars 2017, c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'appliquera et c'est l'Etat qui instruira les demandes de permis de construire.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE

La reconstruction de l'école primaire de Beauséjour est le projet phare de l'année 2017. Avec l'appui de la cellule des experts techniques de la Région Guadeloupe et selon les recommandations du Rectorat de la Guadeloupe, nous avons défini le planning des travaux à réaliser.

Nos diverses réunions publiques nous ont permises de recueillir les propositions et remarques des parents d'élèves, enseignants et directeurs d'établissements. La démolition de l'école du Bourg est prévue en 2017, avec une reconstruction l'année suivante.

Le rapport émis en 2010 par les ingénieurs de la Région, indiquait que ce bâtiment ne répondait pas aux normes sismiques. Les démarches entreprises en collaboration avec la Région dans la recherche de financement pour ce projet nous ont permis de débloquer la somme de 3 millions d'euros répartis comme suit :

La Région : 140 000 €, Le fonds Barnier : 1 500 000 €, Le FEDER : 900 000 €, Le FSIL / FEI : 400 000 € et la Municipalité : 60 000 €

Nous avons entamé la procédure de sélection d'un architecte.



L'école primaire et maternelle de Beauséjour

## L'ACTION D'INSERTION EN AGRICULTURE

En partenariat avec l'association « Paysages, Parcs et Jardins » nous avons mis en place une action d'insertion depuis le début du mois de novembre 2016. Cette formation consiste à développer avec un groupe de 13 personnes, un jardin créole en permaculture, en respectant les techniques d'agriculture traditionnelles, dont le compost obtenu des déchets végétaux collectés. Le défi, à travers cette action, de récolter de bons fruits et légumes sans utiliser ni pesticide, ni fongicide, ni désherbant dans nos cultures, est tout à fait réalisable. Grâce à la source de l'arbre à Pain nous pourrions développer un parc paysager. Nous souhaitons relancer une vraie dynamique agricole avec comme but de produire le plus possible de fruits et légumes sur le territoire.

Il a été voté au budget de la commune une subvention de 48 000 € pour la participation à ce projet.

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Dès 2008, plusieurs contrôles des services sanitaires ont révélé la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation intérieure sur le bâtiment de la restauration scolaire. Nous avons investi 56 100 € pour la réfection intérieure et 26 000 € pour la mise aux normes sanitaires et l'équipement de la cuisine. Ce qui permettra au personnel de travailler dans de bonnes conditions et améliorera le service de restauration proposé aux enfants.

## LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Le projet éducatif de territoire aussi appelé PEDT est pour la troisième année scolaire consécutive proposé aux enfants du primaire et de la maternelle de l'île. Entièrement mis en place dès 2014, organisé par l'OMCS sous la présidence de Monsieur le Maire, ce programme permet aux d'enfants d'avoir accès à des activités les jours d'école. Cette année, c'est Maggy avec ses cours d'anglais, Marcella avec la poterie, les associations Amour du Marins pour les chants marins, Désirade KA pour la pratique et l'enseignement du Ka, les Mains Bleues avec ses teintures végétales et le SPRAD avec des activités sportives, qui animent les ateliers avec les enfants. Les années précédentes, des ateliers de musique, dessin, peinture, jardinage, danse, activités équestres et de couture avaient été animés par des associations, artistes ou encadrant de l'OMCS de La Désirade.

Les enfants de La Désirade sont en général très inventifs, actifs et heureux de s'exprimer. Depuis 3 ans, la commune a investi près de 37 000 € pour la réalisation de ce programme en fournitures diverses.



Pot de fleurs, dans la serre municipale, prêts à être replantés dans les lieux publics de la Désirade par les enfants du PEDT dans le cadre de l'atelier de jardinage

## LA FÊTE A KABRIT, LA FÊTE PATRONALE ET LES FÊTES ORGANISÉES ET SOUTENUES PAR LA COMMUNE



Le Chanté Nwèl du quartier de Baie-Mahault en décembre 2016

En 2017, nous fêterons les 15 ans de la Fête A Kabrit, manifestation communale aujourd'hui bien connue de tous. Cet événementiel est depuis des années soutenues par la commune et accompagné par nos partenaires de la Région, du Département, de la CCI, du CTIG, des sponsors locaux et aujourd'hui la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant ». La Fête A Kabrit est devenue un événement incontournable en Guadeloupe. Pendant 2 jours, nos spécialités culinaires à base de cabri et de mouton, très réputées pour leur saveur, ainsi

que toutes les activités autour du cabri, attirent un public nombreux.

La Fête A Kabrit, c'est aussi depuis 2015 la journée professionnelle destinée aux éleveurs. Cette rencontre professionnelle se déroule le jeudi précédent le week-end de Pâques à la Désirade. Elle permet aux éleveurs de se rencontrer et de discuter avec les institutions majeures de la Guadeloupe liées à l'agriculture et à l'élevage. De nombreux artistes se sont illustrés au cours de la Fête A Kabrit et de la Fête Patronale 2016.



Distribution de cadeaux à l'école primaire et maternelle par le Père Noël organisé par la municipalité en collaboration avec les associations

### L'AMÉNAGEMENT DU PORT

Dès 2014, nous avons entamé toutes les démarches auprès du Conseil Départemental pour accélérer la rénovation tant promise du port de La Désirade.

Le quai passager a été entièrement refait. Il est recouvert d'un revêtement en béton style dallage coloré. Des pontons bien équipés et neufs ont été installés dans le port de pêche ce qui a permis de créer 30 places supplémentaires pour les marins pêcheurs. Prochainement, deux projecteurs sur mat seront posés pour améliorer la visibilité des marin-pêcheurs le soir. Des panneaux et une signalisation au sol sont prévus pour améliorer la circulation aux abords du port. Le quai passager est interdit à la circu-

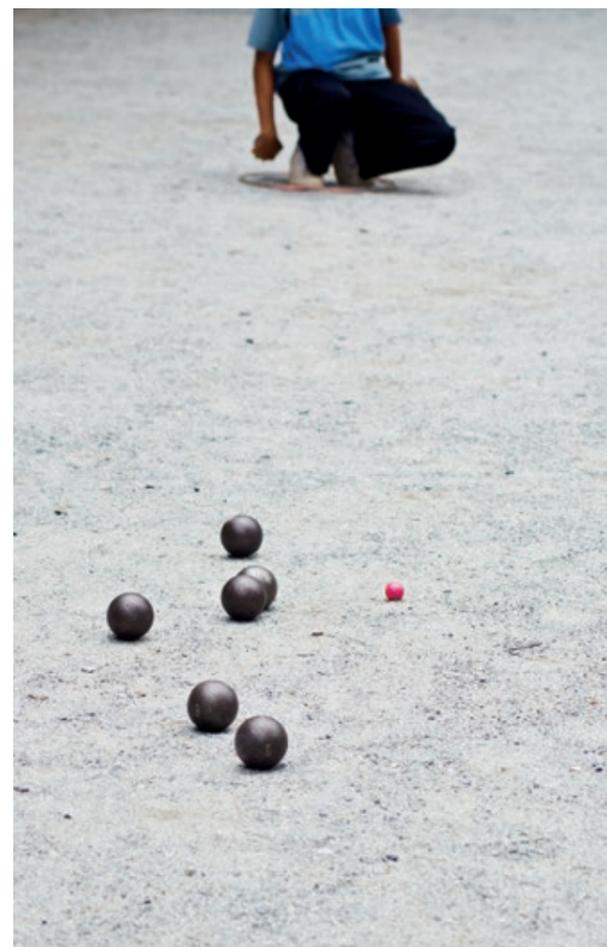


lation, clos par des portes et des grilles, nous y avons disposé des charriots pour faciliter le transport des marchandises. D'autres travaux sont programmés, notamment la pose de bornes d'eau et

d'électricité, la réfection de l'éclairage et l'installation de caméras de vidéo protection. Depuis quelques mois nous pouvons profiter de la WIFI gratuite sur le port.

### LA RÉNOVATION DES TERRAINS DE PÉTANQUE DE BEAUSÉJOUR ET DE BAIE-MAHAULT

Nous avons entièrement refait les terrains de pétanque à Baie-Mahault et au Souffleur. C'est un projet pour lequel nous avons consacré 5 000 € par terrain. Les carquets de détente et l'éclairage public permettent aux boulistes de se retrouver jour et nuit dans de meilleures conditions. Ces lieux rénovés et entretenus permettent aux Désiradiens et aux visiteurs amateurs de cette pratique de se rencontrer en toute convivialité.



### LE LOCAL POUR LA RÉCEPTION DU VÉTÉRINAIRE

Dès notre arrivée en 2014, le besoin d'un local pour accueillir le vétérinaire dans de bonnes conditions s'est fait ressentir. Nous avons entrepris les travaux de rénovation et d'aménagement. Cette opération a été réalisée par les agents communaux du service technique.

Aujourd'hui, tous les deux mois un vétérinaire de la clinique vétérinaire du Moule vient ausculter les animaux que les administrés lui emmènent. Ce service désormais en place sert, autant aux éleveurs qu'aux particuliers. Pour prendre un rendez-vous, il suffit d'appeler la clinique vétérinaire du Moule au 0590 23 76 98.





## LE PROJET SUR LE CINÉMA

Le square dans sa globalité est un lieu à redynamiser pour devenir une vraie place urbaine attractive.

Implanté à la limite du square, les ruines de l'ancien cinéma dégradent l'esthétique urbaine. Au-delà de ce problème d'esthétique, se posait un enjeu sécuritaire pour les passants. Très vite perçu comme un projet prioritaire, nous avons entamé les négociations avec l'Evêché pour le rachat du site en vue de démolir l'ancien cinéma.

En ce qui concerne le chantier de démolition, nous avons fait le choix de confier cette mission à l'école de la deuxième chance (Région Guadeloupe) qui recrutera des jeunes sur le territoire.

Le nouveau bâtiment qui sera érigé sera dédié aux arts et spectacles avec des bureaux annexes de la mairie à l'étage.

Ce projet en cours est néanmoins bien avancé, avec la démolition des ruines prévu courant 2017.



Le bâtiment de l'ancienne salle de cinéma bientôt reconstruit

## LES TRAVAUX SUR LA SALLE DES FÊTES

Notre principal lieu de réception et d'organisation d'événements méritait d'être réhabilité. Des réparations étaient impératives pour accueillir le public dans de bonnes conditions. Les travaux réalisés ont porté sur le toit, l'isolation thermique, la mise aux normes électriques et la climatisation. Près de 76 000 € ont été engagés pour le gros-œuvre et environ 30 000 € pour l'aménagement intérieur. Courant 2017, la salle des fêtes de Beauséjour pourra à nouveau être utilisée.

## LA MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DES LIEUX PUBLICS

Les bâtiments municipaux sont équipés aujourd'hui de détecteurs de fumée et le réseau électrique a été entièrement revu. La salle des fêtes de Beauséjour est actuellement en travaux et des rénovations sont prévues dans celle de Baie-Mahault.

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La gestion et l'entretien du parc d'éclairage public est de la compétence du SYMEG. Le diagnostic réalisé en 2014 a révélé la vétusté de 90 % du parc et la nécessité de remplacer les coffrets de déclenchement automatique. Des ampoules à économie d'énergie ont depuis été posées au Souffleur et à Baie-Mahault. Notre principale contrainte est les embruns marins auxquels nous sommes soumis et qui dégradent les installations électriques. L'ensemble des systèmes électriques des sections de Baie-Mahault et de Souffleur ont été revérifiées.

En 2017, les installations électriques seront rénovées et des lampes à LED installées dans la section du Désert et une partie de Beauséjour. Les interventions ponctuelles en cas de panne peuvent avoir lieu à tout moment de l'année. Nous devons avoir conscience que le réseau d'éclairage public n'a pas été entretenu depuis longtemps d'où l'état de vétusté actuel auquel nous devons faire face.

## LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

À notre arrivée, l'état de la route départementale nous a interpellés. Ses dégradations résultent d'un manque d'entretien depuis plusieurs années et ce, malgré les précédentes demandes. Très vite nous avons pris ce dossier en main afin que les cris d'alarme lancés par la population soient efficacement relayés auprès de l'instance départementale. Nos conseillers départementaux se sont fortement impliqués dans ce dossier afin de mener à bien ce projet prioritaire pour les Désiradiens. Les travaux commencés en septembre 2016 ont été perturbés pour des raisons d'ordre technique. En effet, notre double insularité rendait difficile le transport de la quantité de matériaux nécessaires (sable, gravier). Cette situation nous a obligés à trouver des solutions palliatives. Nous mettons tout en œuvre en collaboration avec le Conseil Départemental pour la poursuite et l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.



Les travaux de rénovation de la route, tronçon du pont à Fifi au désert en novembre 2016

## LE CLOCHER

Endommagée depuis 15 ans, nous avons récemment procédé au remplacement de la cloche de l'Eglise de Beauséjour. Connaissant l'attachement que voue la population au son de la cloche, nous avons décidé de lui redonner vie. L'entreprise GOUGEON, spécialiste campaniste, a été choisie pour cette mission. Ainsi une nouvelle horloge et une nouvelle cloche ont été posées. Cette entreprise a aussi œuvré au paramétrage du carillon de l'Eglise.

Le système installé est entièrement automatisé et programmé pour sonner toutes les heures et demi-heure, l'angélus à 6, 12 et 18 h, ainsi que les heures de messe et le glas lors des funérailles. Pour le plaisir de tous, le 31 décembre 2016 au soir, les cloches ont retenti annonçant le passage de l'année 2016 à 2017, vous souhaitant à leur façon une belle année.

La municipalité a investi 26 734 € dans la rénovation du clocher de l'Eglise. Des travaux de rénovation du bâtiment commenceront courant 2017.

Monsieur Gougeon rénovant le clocher en novembre 2016



## L'ANNEXE DU CENTRE TECHNIQUE

L'ancienne menuiserie qui sert aujourd'hui d'entrepôt pour le matériel nécessaire au service technique, doit être rénovée. Les travaux relatifs à la toiture, à la réfection des murs et du réseau électrique seront réalisés pour un montant de 76 000 €. L'objectif est que les chaises, les chapiteaux et autres matériaux soient à l'abri des intempéries.

## LES FORMATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ PROPOSÉES AUX ADMINISTRÉS



Démonstration publique des gestes qui sauvent par la Croix Rouge sur la plage à Fifi durant la Fêt A kabrit 2016

Nous organisons tout au long de l'année des séances de formation et d'apprentissage aux premiers secours en cas d'urgence à destination de la population. Ces séances sont souvent encadrées par la Croix Rouge et les bénévoles de cet organisme.

Une journée d'information et de formation au défibrillateur semi automatique (DSA) a été proposée.



## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La journée de la santé organisée le 12 novembre 2014 en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a donné lieu à la rédaction d'un Contrat Local de Santé. Ce contrat doit aboutir à des solutions pérennes et coordonnées par rapport aux problèmes d'accès aux soins liés à la situation géographique spécifique de la Désirade.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre et un plan d'action à mettre en œuvre de façon concertée et cohérente, avec :

- ▶ Les élus et les services de la commune de la Désirade ;
- ▶ Le représentant et les services de l'Etat ;
- ▶ Les collectivités territoriales ;
- ▶ Les institutions socio-sanitaires ;
- ▶ Les représentants des prestataires de service de santé dont le Centre Hospitalier Universitaire ;
- ▶ Les représentants des prestataires de santé de la Désirade ;
- ▶ Les établissements sociaux et médico-sociaux et les professionnels de santé de La Désirade.

Depuis l'élaboration de ce document nous avons fait de belles avancées dans le domaine de la santé :

- ▶ Ainsi, la salle d'urgence du cabinet médical est désormais équipée d'un SCOPE multi paramètres permettant de vérifier les fonctions vitales essentielles d'un patient blessé ou en situation de détresse sur l'île, en attendant son transport vers le continent. Les données récoltées à la Désirade sont instantanément transmises au SAMU qui peut les analyser et intervenir de façon plus efficace dès l'arrivée de l'hélicoptère ;
- ▶ L'installation du cabinet dentaire a été une priorité dès notre arrivée en 2014. Nous avons soutenu cette action par des démarches administratives et un soutien financier.

La Désirade possède désormais des atouts importants pour préserver et garantir les meilleurs soins à ses habitants.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est aussi une de nos préoccupations. Depuis 2014 quatre miroirs permettant une meilleure visibilité dans certains lieux ont été posés.

Des panneaux routiers ont été renouvelés le long de la route. D'autres ont été mis pour prévenir de certains dangers dans des lieux où aucune signalétique n'avait été posée. Des améliorations sont à venir dans ce domaine et ceci dès 2017.

## LE TRANSPORT PUBLIC (LE SMT)



La régie des transports créée par la municipalité précédente s'est avérée être un gouffre financier pour la commune. En effet, 80 % des dépenses liées au fonctionnement de cette régie provenaient du budget communal. En 2014, plusieurs raisons nous ont amené à nous positionner sur le maintien de cette régie. D'une part, nous avons constaté la baisse du nombre de tickets vendus et du nombre d'inscription au transport scolaire. D'autre part, nos deux bus ont été accidentés cette année-là, ce qui a lourdement pénalisé ce service pendant près de 6 mois.

Face à cette situation, un audit a été réalisé en 2015. Celui-ci a révélé que cette régie n'était pas le choix le plus pertinent pour l'organisation du transport sur notre territoire. Depuis, la compétence « transport » a été transférée à notre communauté d'agglomération. L'ensemble des communes membres ont décidé de confier cette mission au Syndicat Mixte des Transports du Grand Cul-de-Sac Marin (SMT). Depuis lors, la commune de La Désirade bénéficie de ce service. Inauguré durant la fête de quartier de Baie-Mahault en juillet 2016, le bus KARU'LIS sillonne aujourd'hui nos routes.

La Désirade est dotée désormais d'un service routier régulier qui assure le transport scolaire et public sur toute l'île.

Après négociation nous avons obtenu un tarif préférentiel de 1 € par personne et par voyage. Les tickets sont disponibles directement auprès du chauffeur. Concernant le transport scolaire, les tarifs appliqués sont disponibles auprès du service comptabilité en mairie.

## LE SYSTÈME D'ALERTE « NOÉ »

La prévention des risques est un domaine dans lequel la commission sécurité a mené divers projets, notamment celui de l'installation du système d'alerte aux risques tsunami « Noé ».

Ce système de dernière génération est conçu pour prévenir de possibles conséquences liées à un tremblement de terre et alerter lors d'une catastrophe naturelle. Les sirènes, d'un investissement de 61 096,35 €, sont disposées dans les quatre sections de l'île. Une cinquième sirène doit être installée prochainement à Baie-Mahault. Des panneaux d'information sur les comportements à adopter vont être posés.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été entièrement refait et est disponible sur notre site [mairie-ladesirade.fr](http://mairie-ladesirade.fr). Celui-ci explique tous les comportements à avoir face aux différentes catastrophes naturelles. Ce document a été largement diffusé auprès des services communaux, des administrations, des associations ou entreprises ayant à gérer du public. Le personnel des services communaux a reçu une formation dans ce domaine. Un petit manuel récapitulant les informations du DICRIM, déposé dans toutes les boîtes aux lettres de La Désirade, permet aux administrés d'avoir ce document à portée de main.



Système d'alerte «Noé» disposé à 4 endroits sur le territoire

## LES TRAVAUX DES MILITAIRES ET DU RSMA SUR L'ÎLE

Dans le cadre de leurs missions à l'extérieur, des groupes de militaire viennent régulièrement sur notre territoire. Présents sur l'île, c'est volontiers qu'ils proposent leurs services et interviennent sur différents chantiers. Ils sont ainsi intervenus auprès des agents communaux pour nettoyer les plages, repeindre les lieux publics, entretenir les espaces vert, élaguer les arbres et la végétation. Ils ont récemment nettoyé les deux cimetières de l'île. Ils participent aussi aux différentes cérémonies nationales célébrées par la municipalité.

Le RSMA ayant vocation à la formation et à l'insertion des jeunes dans la vie active, se déplace avec des groupes de jeunes adultes qui, selon leur spécialisation, interviennent dans les secteurs liés à leur futur métier. En 2016, des jeunes ont travaillé dans une association s'occupant d'un service à la personne et d'autres ont été placés au jardin botanique situé au Désert. Nous leur offrons toujours un pot de l'amitié pour les remercier de leurs actions. D'autres visites et travaux sont à prévoir sur notre territoire en 2017.



Monsieur le maire et son conseil municipal durant un pot de remerciement au bataillon du RSMA pour les travaux effectués en 2016



## L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

Ouvert le 1er mai 2015, l'Office Municipal de Tourisme (OMT) continue son action d'information, de promotion et de mise en valeur de notre destination.

L'OMT est une régie municipale créée sous la forme d'un Service Public Administratif (SPA). Il est présidé par Monsieur le Maire, dirigé par une directrice et constitué de 5 collèges :

- ▶ 1 collège d'élus municipaux ;
- ▶ 1 collège représentant les hébergeurs ;
- ▶ 1 collège représentant les restaurateurs et artisans ;
- ▶ 1 collège représentant les commerçants et prestataires de services touristiques ;
- ▶ 1 collège pour le transport routier, maritime, visite de l'île et loueur de véhicule.

Les représentants des 4 collèges privés ont été élus par leurs membres respectifs.

La destination Désirade est désormais répertoriée par l'ensemble des guides « papier » et sur les plateformes numériques de tourisme. Nous arrivons à une belle visibilité auprès du grand public. Nos deux réserves naturelles : la Réserve Naturelle des Ilets de Petite-Terre et la Réserve Naturelle à caractère géologique de Baie-Mahault, sont les

vecteurs d'une importante attractivité. En 2016, de très nombreux groupes de spécialistes et de chercheurs sont venus visiter la Réserve Naturelle de Baie-Mahault.

La progression constante du nombre de visiteurs sur l'île le prouve. Notamment avec les chiffres des passagers prenant la ou les navettes maritimes desservant l'île. En 2014, un peu plus de 27 200 personnes ont visité notre commune. En 2015, nous avons connu une forte progression avec 34 500 visiteurs. En 2016, cette progression a été confirmée avec sensiblement le même nombre de visiteurs qu'en 2015.

Les événements de la Désirade tels que la Fêt A Kabrit et la Fête Patronale ont attiré plus de visiteurs en 2016 qu'en 2015 ; environ 2 900 personnes pour deux jours de manifestation.

Avec les nouvelles lignes aériennes qui desservent désormais La Guadeloupe et La Martinique, il est fréquent de rencontrer des personnes venant d'horizons variés : Métropole, Canada, Etats-Unis ...

La beauté de l'île, son côté hors du temps, la gastronomie, l'accueil de la population, et les activités touristiques de plein développement, restent nos plus grands atouts.



Monsieur le maire et la délégation de la CARL visite des travaux effectués sur la piscine en eau de mer en 2016

## LA RÉNOVATION DE LA PISCINE EN EAU DE MER ET LA MISE EN PLACE DE COURS DE NATATION

Dans le cadre de sa compétence aménagement des équipements sportifs, la Riviera du Levant a procédé à la réhabilitation de la piscine en eau de mer. Les installations ont été vérifiées et sécurisées, des modules ont été remplacés. Deux jeunes désiradiens ont travaillé avec l'équipe d'intervention. Ces travaux d'une valeur de 120 000 € seront complétés en 2017 par une barre de sécurité, une chaise de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite et la création de nouveaux bassins dédiés aux petits.

Nous avons depuis peu des cours de natation dispensés bénévolement, par un professeur d'éducation physique en activité sur l'île, pour le bonheur des tous petits.

## LE NOUVEAU SITE INTERNET

Nous avons mis en place, en juin 2015, le nouveau site internet de la commune.

La création du site par une entreprise guadeloupéenne est un investissement d'une valeur d'environ 4 800 €. Les fonds engagés pour la réalisation de ce projet ont été remboursés par la commission permanente du Conseil Régional après acceptation de la commission tourisme et numérique.

Les communiqués, les informations, les actualités et les albums photos relatent en permanence les rencontres, réunions et autres manifestations du territoire.

Ce site accessible à tous : [www.mairie-ladesirade.fr](http://www.mairie-ladesirade.fr) est simple d'utilisation et regroupe l'ensemble des informations de la commune.

Avec sa rubrique tourisme toute personne désirant venir sur l'île est capable de gérer elle-même son séjour en contactant

directement tous nos prestataires touristiques. Les pages les plus visitées sont aujourd'hui la liste des associations et celle des prestataires touristiques. La rubrique la plus fréquentée est l'actualité de l'île avec près de 48 % des visites enregistrées. Après un démarrage modeste notre site est le premier référencé sur Google. Nous comptabilisons près de 11 000 visiteurs depuis sa création. Un petit site qui grandit.





## LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES DE LA DÉSIDRADE

Soucieux de préserver et de mettre en valeur nos réserves nationales naturelles nous participons activement à la protection de celles-ci (la réserve naturelle des Ilets de Petite-Terre et la réserve naturelle à caractère géologique de Baie-Mahault) de concert avec l'Office National des Forêts (ONF) et l'association « Ti Té ».

Tous les ans, le Comité Consultatif des Réserves Naturelles Nationales réunissant Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire Jean-Claude PIOCHE, Monsieur le Président de l'association « Ti Té » Raoul LEBRAVE, Monsieur le conservateur de l'ONF René DUMONT, divers personnalités envoyées par les institutions de l'État en matière de protection environnementale, des exploitants commerciaux de la Réserve Naturelle des

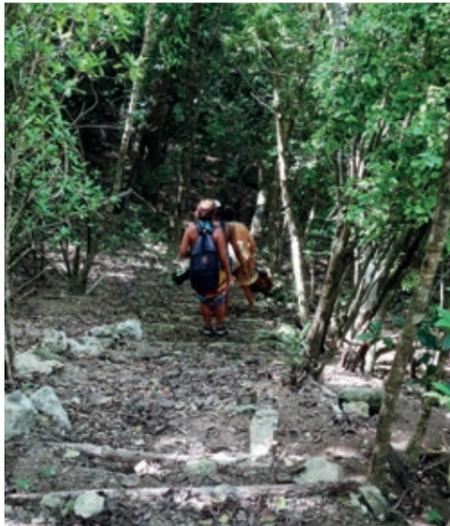
Ilets de Petite-Terre et des associations liées à la protection et à la sauvegarde de la faune et de la flore sur ces réserves, se rencontrent pour donner les orientations permettant de préserver ces réserves naturelles.

L'ONF et l'association « Ti Té » en coordination avec la commune continue à améliorer et à entretenir les sentiers déjà balisés. Une halte informative et des panneaux d'affichage concernant la Réserve Naturelle à caractère géologique de Baie-Mahault sont en cours de finition.

Les Réserves Naturelles Nationales de la commune de La Désirade vont progressivement proposer de plus en plus d'actions dans les années à venir.



La réserve Naturelle Nationale des Ilets de Petite-Terre et son phare



### LE SENTIER MONTANA

Inauguré en juillet 2015, durant la fête de section, le sentier de randonnée Montana, situé à Baie-Mahault au Nord-Est de l'île, vous offre une balade d'une heure trente. Une table d'orientation au début du parcours vous donnera toutes les indications nécessaires. Durant votre marche, vous longerez l'ancien bâtiment de la météorologie, le phare de Baie-Mahault et la Réserve Naturelle Nationale à caractère

géologique. Vous rencontrerez aussi sûrement des VTT et des chevaux car ce sentier leur est accessible.

« La randonnée Montana » un sentier unique et magnifique qui doit son nom à l'épave du bateau Montana échoué au large du phare.

Ce sentier a été financé à 80 % par le Groupe d'Action Local Saint-François/ La Désirade avec une participation de la municipalité de 20 %

### LES PANNEAUX SUR LES PLAGES

Des panneaux d'informations seront prochainement installés sur les plages à Fifi, du Souffleur et de Baie-Mahault, afin de les protéger.

Avec l'appui des brigades vertes, nous entretenons régulièrement ces plages. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) prélève à intervalle régulier des échantillons d'eau pour analyser la qualité de nos eaux de baignade. Nos plages sont classées en catégorie A.

Des associations de protection et de sauvegarde de la faune et de la flore, ont proposé à la municipalité de mettre elles-aussi des panneaux d'information pédagogique, pour sensibiliser l'ensemble des usagers, à la sauvegarde des espèces florales et marines.



Le point de vue de la chapelle du Calvaire

### LE NETTOYAGE ET LES AMÉNAGEMENTS DES LIEUX PUBLICS

Depuis notre arrivée nous avons travaillé sans relâche pour améliorer l'état des lieux publics.

De nouveaux carbetts ont été aménagés, les toitures de ceux existants ont été refaites.

L'aire de stockage des Galets où était entreposés depuis des années de la ferraille et des déchets, a été nettoyée. 4 barges de déchets ferreux ont ensuite été transférées vers la Guadeloupe aux frais de la commune.

Les véhicules hors d'usage, détériorant le paysage de l'île, ont été acheminés par 5 péniches en Guadeloupe.

La source d'eau naturelle de la Petite Rivière à Baie-Mahault a été aménagée. Elle permet à tous de profiter de ces installations à la sortie du bain de mer.

Le site de dépôt de bouteilles de verre qui s'accumulaient depuis des années aux abords du sentier Montana à Baie-Mahault a été nettoyé. Une entreprise Désiradienne a obtenu le marché pour traiter le verre. Le verre ainsi broyé, sert comme remblai pour divers besoins sur le territoire.

## 2016 RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 11 novembre 2016



Une réunion publique



Mission ministérielle 16 janvier 2016



Visite à La Désirade par les délégations des associations des Maire de Martinique et de Métropole

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la rédaction de ce bulletin de mi-mandat.